

**DÉLIBÉRATION**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLONS-DE-L'ERDRE**  
**(LOIRE ATLANTIQUE)**

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le vingt-huit mars deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 17

**PRÉSENTS :** Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Président, Madame Magali PETITRENAUD, Vice-présidente, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur David ÉVAIN, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Madame Catherine HAMON, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Cécile BERNARD, Monsieur Nicolas FORTEAU, Monsieur Michel GAUTIER et Monsieur Emmanuel LAURENT

**EXCUSÉES :** Madame Louise MOREAU, Madame Marie-Renée DALIBON, Madame Danièle JUSTEAU et Madame Marie-Thérèse POILLIÈVRE

**ABSENTE :** Madame Geneviève MASSONNET

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Monsieur Michel GAUTIER

Nombre de conseillers

En exercice.....17

Présents.....12

Votants .....12

**DCA n°012/2023 - 7.1.2**

**Budget 2023 - adoption du budget primitif 2023**

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est présenté au conseil d'administration le projet de budget primitif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale.

*Section fonctionnement*

Dépenses	20 973,50 euros	Recettes	20 973,50 euros
----------	-----------------	----------	-----------------

*Section investissement*

Dépenses	336,10 euros	Recettes	336,10 euros
----------	--------------	----------	--------------

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents :**

**ADOpte** le budget primitif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 20 973,50 euros et en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de 336,10 euros.

Délibération publiée le 12 avril 2023

**Le Président,**  
Jean-Yves PLOTEAU

**Le secrétaire de séance,**  
Michel GAUTIER

Envoyé en préfecture le 07/04/2023  
 reçu en préfecture le 07/04/2023  
 D : 044-200078079-20230403-DCA012\_2023-DE



